

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 3 septembre 2019, à 19h00, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Monsieur Yannick Fecteau	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

*Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.*

*Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.*

---

*Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :*

**1. Ouverture de la séance ordinaire du 3 septembre 2019**

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h00.

19 09 134

**2. Adoption de l'ordre du jour du 3 septembre 2019**

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 3 septembre 2019, soit adopté tel que présenté en y ajoutant le point 7.1.5. Médecin de famille – MRC de Coaticook.

1. **Ouverture**  
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
  - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
    - 6.1.1. CDC de la MRC de Coaticook – Demande de commandite
    - 6.1.2. Ressourcerie des frontières
    - 6.1.3. CDC de la MRC de Coaticook – invitation à une journée de réflexion
    - 6.1.4. Marché de Noël de Barnston-Ouest
7. **Affaires courantes municipales**
  - 7.1. **Dossiers municipaux**
    - 7.1.1. ADMQ – Inscription Colloque de zone Estrie
    - 7.1.2. Demande de dérogation mineure – 603, chemin Lyon
    - 7.1.3. CCU - Nomination
    - 7.1.4. Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook - membership
    - 7.1.5. Médecin de famille – MRC de Coaticook
  - 7.2. **Appel d'offres**
    - 7.2.1. Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier
8. **Rapport du Maire et des conseillers**
  - 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
  - 8.2. Rapport des conseillers
9. **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
  - 9.1. Dépôt du rapport mensuel

**10. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**

10.1. Dépôt du rapport mensuel

**11. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

11.1. Dépôt du rapport mensuel

**12. Trésorerie**

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

**13 Divers**

**14. Deuxième période de questions**

**15. Levée de la séance ordinaire**

**Adoptée à l'unanimité**

**19 09 135**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019**

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**4. Première période de questions**

**6.1.1. CDC de la MRC de Coaticook – Demande de commandite**

Compte-tenu que le budget pour les dons est presque entièrement utilisé pour 2019, les membres du conseil municipal décident de ne pas soutenir la demande reçue de la Corporation de développement communautaire (CDC) de la MRC de Coaticook.

**19 09 136**

**6.1.2. Ressourcerie des frontières**

**ATTENDU** que la Municipalité a reçu une demande de soutien financier pour un projet de rénovation majeure de l'édifice de la Ressourcerie des frontières de la rue Cutting à Coaticook ;

**ATTENDU** que les membres du conseil municipal soutiennent la mission de l'organisme et qu'ils désirent soutenir celui-ci dans son développement et son maintien ;

**ATTENDU** que la Ressourcerie des frontières a reçu une aide financière de 74 132\$ du Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC) du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, correspondant à près de 50% du coût des travaux ;

**ATTENDU** que la Caisse Desjardins s'est engagée à offrir une contribution de 5 000\$ et que la MRC de Coaticook a fait un don de 3 000\$ ;

**ATTENDU** que la Ressourcerie des frontières suggère un montant symbolique d'un dollar par habitant, à titre de soutien financier ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie un montant de 269\$ à la Ressourcerie des

frontières dans le cadre des travaux de rénovation majeur de l'édifice de la rue Cutting.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale secrétaire-trésorière à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.1.3. CDC de la MRC de Coaticook – invitation à une journée de réflexion**

Monsieur le maire Johnny Pizar, la conseillère Madame Julie Grenier et la directrice générale secrétaire-trésorière Madame Sonia Tremblay participeront, le 16 septembre 2019, à la journée de réflexion et de priorisation des actions locales en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale organisée par la Concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale (CSIS) de la MRC de Coaticook.

### **6.1.4. Marché de Noël de Barnston-Ouest**

Le Comité du Marché de Noël de Barnston-Ouest a déposé une demande de soutien financier à la Municipalité.

Compte-tenu que l'enveloppe pour les dons 2019 est presque épuisée, il a été décidé de demandé au Comité loisirs Barnston-Ouest de soutenir, à même leur ressource financière, la tenue du Marché de Noël de Barnston-Ouest 2019, pour un montant de 275\$.

19 09 137

### **7.1.1. ADMQ – Inscription Colloque de zone Estrie**

**Il est proposé par le conseiller Yannick Fecteau,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

D'autoriser la directrice générale secrétaire-trésorière à s'inscrire au Colloque de zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), qui se tiendra à Magog le 19 septembre 2019.

Que les frais de déplacement lui soient remboursés selon la politique en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité**

19 09 138

### **7.1.2. Demande de dérogation mineure – 603, chemin Lyon**

**ATTENDU** la recommandation du Comité consultatif en urbanisme (CCU) telle qu'elle apparaît au compte-rendu de la rencontre du 27 août 2019 ;

**ATTENDU** que le Comité consultatif en urbanisme recommande d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par la propriétaire du 603, chemin Lyon ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal accepte la recommandation du CCU quant à la demande présentée et autorise la demande de dérogation mineure.

**Adoptée à l'unanimité**

19 09 139

### 7.1.3. CCU - Nomination

**ATTENDU** que Madame Louise Doucet-Saito a annoncée au Comité consultatif en urbanisme sa décision de quitter le comité ;

**ATTENDU** que Madame Doucet-Saito a fait du démarchage afin de combler le poste laissé vacant et qu'elle a trouvé une personne intéressée ;

**ATTENDU** que la directrice générale secrétaire-trésorière a vérifié l'intérêt de cette personne pour siéger sur le Comité consultatif en urbanisme ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le conseil municipal nomme Madame Géraldine Stringer à titre de membre du Comité consultatif en urbanisme de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

19 09 140

### 7.1.4. Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook - membership

**ATTENDU** que la Municipalité désire renouvellement son adhésion à la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que le siège de la Municipalité était demeuré vacant à la suite du départ de Monsieur Ziv Przytyk ;

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,  
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

De renouveler le membership de la Municipalité à la TCCC pour un montant de 25\$.

De nommer Madame Isabelle Barthélémy à titre de représentante de la Municipalité à la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook.

**Adoptée à l'unanimité**

19 09 141

### 7.1.5. Médecin de famille – MRC de Coaticook

**ATTENDU** que le conseiller Normand Vigneau s'est informé auprès du guichet unique pour l'attribution de médecins de famille aux résidents de la MRC de Coaticook, suite à l'annonce de l'arrivée de trois nouveaux médecins de famille à la Clinique Médicale de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'il semble y avoir confusion quant à la déserte, notamment à cause des codes postaux JOB 1C0 et JOB 3E0 ;

**Il est proposé par la conseillère Normand Vigneau,  
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que la directrice générale secrétaire-trésorière rédige et transmette une lettre au directeur de la santé publique de l'Estrie, Monsieur Alain Poirier, à la Direction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Estrie, pour les informer de la problématique vécue par les résidents de Barnston-Ouest et Stanstead-Est.

Qu'une copie soit transmise à la Clinique Médicale de Coaticook, à la Municipalité de Stanstead-Est et à la MRC de Coaticook.

**Adoptée à l'unanimité**

**7.2.1. Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier**

**ATTENDU** que les travaux en voirie de rechargement prévus cette année, dont les besoins en gravier s'élèvent de 5 000 à 8 000 TM de 0-3/4 Mg20-B ;

**ATTENDU** que l'estimé de la dépense nette pour la fourniture dudit gravier, tel que spécifié, a été évalué à moins de 100 000\$ ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk  
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal mandate la directrice générale afin qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation auprès de deux (2) fournisseurs locaux pour la fourniture de gravier, en respect du Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité**

**8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire**

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

**8.2. Rapport des conseillers**

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

**9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie**

Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal et de voirie pour le mois d'août 2019.

**10.1. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**

Dépôt du rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement pour le mois d'août 2019.

**11.1. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

Dépôt du rapport de la directrice générale secrétaire-trésorière pour les mois de juillet de d'août 2019.

**12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer**

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 5 août 2019 – 19-08-132	21 227.81\$
B) Dépenses incompressibles – août 2019	5 022.92\$
C) Salaires août 2019	19 583.28\$
D) Comptes à payer au 3 septembre 2019	43 993.59\$

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 68 599.79\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

**Adoptée à l'unanimité**

**19 09 144**

**15. Levée de la séance ordinaire du 3 septembre 2019**

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,  
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 19h37.

**Adoptée à l'unanimité**

« En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*. »

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.